Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX, ESL3-BK/ESL3-4BK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre
Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
Réservé aux utilisateurs professionnels.
Usages déconseillés -

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV
Bell-Telephonelaan 2G
B-2440 Geel
Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:

GHS08
Danger pour la santé

GHS05
Corrosion

Mention d'avertissement: Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether; ?-butyrolactone

Consignes en cas de risques pour la santé	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence Réaction	
P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:
Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:
Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:
Aucun effet important ou danger critique.

Autres effets nocifs:
Aucun effet important ou danger critique.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 **N°CE:** 203-963-7 **Numéro d'enregistrement REACH:** 01-2119969946-13-0000	**bis(2-ethoxyethyl) ether** Skin Irrit. 2 **Attention** H315	55 – 65 Pds %
n°CAS: 96-48-0 **N°CE:** 202-509-5	**?-butyrolactone** Eye Dam. 1, STOT SE 3, Acute Tox. 4 **Danger** H302-H318-H336	< 20 Pds %
n°CAS: 143-24-8 **N°CE:** 205-594-7	**bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether** Repr. 1B **Danger** H360	10 – 20 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:
Veiller à un apport d'air frais.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire
Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction
Moyen d'extinction approprié:
Eau en aérosol, Dioxyde de carbone (CO_2), Mousse, Extincteur à sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers
Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques. Utiliser une protection respiratoire adéquate

5.4. Indications diverses
Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence
Mesures de précautions individuelles:
Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Assurer une aération suffisante.

6.1.2. Équipes d'intervention
Aucune donnée disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Pour le nettoyage:
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres sections
Evacuation: voir paragraphe 13
Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.5. Indications diverses
Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection
Précautions de manipulation:
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants: Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Demandes d'aires de stockage et de récipients:
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:
Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant
Matières à éviter: Métal, Agent oxydant, Amines

Classe de stockage: 10 – Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:
impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Aucune donnée disponible

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether n°CAS: 143-24-8	22 mg/m³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:
Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau:
Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Protection respiratoire:
Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:
Protection corporelle: non indispensable.
Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide
Couleur: noir
Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	remarque
pH	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de fusion/point de congélation	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de congélation	*non déterminé*			
Point initial d’ébullition et intervalle d’ébullition	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	

paramètre		à °C	Méthode	remarque
Température de décomposition (°C):	*non déterminé*			
Point éclair	71 °C			
Vitesse d'évaporation	*non déterminé*			
Température d'ignition en °C	*non déterminé*			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	0,3 – 16 Vol-%			estimé
Pression de la vapeur	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur	*non déterminé*			
Densité	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité apparente	*non déterminé*			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique	*non déterminé*			

9.2. Autres informations
Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter
Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles
Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux
Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
96-48-0	?-butyrolactone	**DL50 par voie orale:** =1 582 mg/kg (Rat) **CL50 par inhalation:** >5,1 ppmV 4 h
143-24-8	bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether	**DL50 par voie orale:** =3 850 mg/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:
Effet irritant sur la peau : non irritant. (Methode: Lapin OECD 404)*

Endommagement/irritation des yeux:
Effet irritant sur l'oeil: légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification. (Methode: Lapin OECD 405)*

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
non sensibilisant. (LLNA, OECD 429)*

Mutagénicité sur les cellules germinales:
Mutagénicité in vitro: Test d'Ames négatif.*

Cancerogénité:
Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction:
Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Risque possible d'altération de la fertilité. (Tetraethylene glycol dimethyl ethe)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:
Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux: Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.
Autres informations: *Par analogie

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
96-48-0	?-butyrolactone	**CL50:** =56 mg/l 4 d

Toxicité aquatique:
Aucune information disponible.

Toxicité terrestre:
Aucune information disponible.

Effets dans les stations d´épuration:
Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

n°CAS	Nom de la substance	Biodégradation	remarque
112-36-7	bis(2-ethoxyethyl) ether	Non	
96-48-0	?-butyrolactone	Oui, rapide	
143-24-8	bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether	Oui, rapide	

Informations complémentaires:
Autres indications écologiques: Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:
Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
112-36-7	bis(2-ethoxyethyl) ether	—
96-48-0	?-butyrolactone	—
143-24-8	bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether	—
	Nicht eingestufte Stoffe	—

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l’annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.
Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 *	Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Code des déchets conditionnement:

15 01 10	Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d’expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l’environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l’utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l’annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

Informations complémentaires:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d’environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation

§ 5 MuSchRiV
§ 22 JArbSchG
§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

1 - schwach wassergefährdend

Source:
Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement
Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes
Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données
Aucune donnée disponible

16.4. classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

16.6. Indications de stage professionnel
Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:
TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne
-
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
-
Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

Date d'exécution: 31 mars 2014 **Version:** 3 **Date d´édition:** 31 juil. 2015

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

CLEANING LIQUID FOR SOL INK, SL-CL; CLEANING LIQUID, (SL) 100 ml; CLEANING LIQUID, (SL) 500 ml

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre
Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
Réservé aux utilisateurs professionnels.
Usages déconseillés -

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV
Bell-Telephonelaan 2G
B-2440 Geel
Belgium
Téléphone: +32 14 57 59 11
E-mail: info@rolanddg.be
Site web: www.rolanddg.be
E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be
E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:

GHS07
Point d'exclamation

Mention d'avertissement: Attention

Consignes en cas de risques pour la santé	
H315	Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence	Réaction
P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:
Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:
Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:
Aucun effet important ou danger critique.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concen-tration
n°CAS: 112-36-7 **N°CE:** 203-963-7 **Numéro d'enregistre-ment REACH:** 01-2119969946-13-0000	**bis(2-ethoxyethyl) ether** Skin Irrit. 2 **Attention** H315	35 – 60 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:
Veiller à un apport d'air frais.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire
Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié:
Eau en aérosol, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Extincteur à sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques. Utiliser une protection respiratoire adéquate

5.4. Indications diverses
Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:
Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Assurer une aération suffisante.

6.1.2. Équipes d'intervention
Aucune donnée disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres sections
Evacuation: voir paragraphe 13
Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.5. Indications diverses
Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants: Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients:
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:
Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant
Matières à éviter: Métal, Agent oxydant, Amines

Classe de stockage: 10 – Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:
impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle
Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande
s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:
Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau:
Protection des mains: non indispensable.

Protection respiratoire:
s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.
Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante

Autres mesures de protection:
Protection corporelle: Protection corporelle: non indispensable.
Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Aucune donnée disponible

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide
Couleur: limpide
Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	remarque
pH	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de fusion/point de congélation	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de congélation	*non déterminé*			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition (°C):	*non déterminé*			
Point éclair	71 °C		DIN 51755 partie 1	
Vitesse d'évaporation	*non déterminé*			
Température d'ignition en °C	*non déterminé*			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	1,3 – ≈ 10,4 Vol-%			
Pression de la vapeur	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur	*non déterminé*			
Densité	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité apparente	*non déterminé*			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique	*non déterminé*			
Viscosité, cinématique	*non déterminé*			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter
Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles
Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux
Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
96-48-0	?-butyrolactone	**DL50 par voie orale:** =1 582 mg/kg (Rat) **CL50 par inhalation:** >5,1 ppmV 4 h

Toxicité orale aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:
Effet irritant sur la peau : légèrement irritant (Methode: Lapin OECD 404)*

Endommagement/irritation des yeux:
Effet irritant sur l'oeil: légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification. (Methode: Lapin OECD 405)*

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
non sensibilisant. (LLNA, OECD 429)*

Mutagénicité sur les cellules germinales:
Mutagénicité in vitro: Test d'Ames négatif.*

Cancerogénité:
Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction:
Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:
Aucune information disponible.

Toxicité terrestre:
Aucune information disponible.

Effets dans les stations d´épuration:
Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité
Informations complémentaires:
Autres indications écologiques: Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Accumulation / Évaluation:
Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol
Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets nocifs
Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets
Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.
Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage
Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 *	Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Code des déchets conditionnement:

15 01 10	Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

13.2. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN
négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies
négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport
négligeable

14.4. Groupe d'emballage
négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement
négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
négligeable

Informations complémentaires:
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation

§ 5 MuSchRiV
§ 22 JArbSchG
§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

1 - schwach wassergefährdend

Source:

Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes

Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H315	Provoque une irritation cutanée.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:
TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne
-
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
-
Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX, ESL3-YE/ESL3-4YE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre
Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
Réservé aux utilisateurs professionnels.
Usages déconseillés -

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV
Bell-Telephonelaan 2G
B-2440 Geel
Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:

GHS08
Danger pour la santé

GHS05
Corrosion

Mention d'avertissement: Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether; ?-butyrolactone

Consignes en cas de risques pour la santé	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence Réaction	
P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:
Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:
Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:
Aucun effet important ou danger critique.

Autres effets nocifs:
Aucun effet important ou danger critique.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 **N°CE:** 203-963-7 **Numéro d'enregistrement REACH:** 01-2119969946-13-0000	**bis(2-ethoxyethyl) ether** Skin Irrit. 2 **Attention** H315	55 – 65 Pds %
n°CAS: 96-48-0 **N°CE:** 202-509-5	**?-butyrolactone** Eye Dam. 1, STOT SE 3, Acute Tox. 4 **Danger** H302-H318-H336	< 20 Pds %
n°CAS: 143-24-8 **N°CE:** 205-594-7	**bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether** Repr. 1B **Danger** H360	10 – 20 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:
Veiller à un apport d'air frais.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire
Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction
Moyen d'extinction approprié:
Eau en aérosol, Dioxyde de carbone (CO_2), Mousse, Extincteur à sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers
Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques. Utiliser une protection respiratoire adéquate

5.4. Indications diverses
Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence
Mesures de précautions individuelles:
Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Assurer une aération suffisante.

6.1.2. Équipes d'intervention
Aucune donnée disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Pour le nettoyage:
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres sections
Evacuation: voir paragraphe 13
Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.5. Indications diverses
Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection
Précautions de manipulation:
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants: Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Demandes d'aires de stockage et de récipients:
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:
Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant
Matières à éviter: Métal, Agent oxydant, Amines

Classe de stockage: 10 – Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:
impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Aucune donnée disponible

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether n°CAS: 143-24-8	22 mg/m³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:
Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau:
Protection des mains: non indispensable.

Protection respiratoire:
Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:
Protection corporelle: non indispensable.
Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide
Odeur: caractéristique
Couleur: jaune
Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	remarque
pH	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de fusion/point de congélation	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de congélation	*non déterminé*			
Point initial d’ébullition et intervalle d’ébullition	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	

paramètre		à °C	Méthode	remarque
Température de décomposition (°C):	*non déterminé*			
Point éclair	71 °C		DIN 51755 partie 1	
Vitesse d'évaporation	*non déterminé*			
Température d'ignition en °C	*non déterminé*			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	0,3 – 16 Vol-%		gamma-Butyrolactone	
Pression de la vapeur	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur	*non déterminé*			
Densité	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité apparente	*non déterminé*			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique	*non déterminé*			

9.2. Autres informations
Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter
Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles
Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux
Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
96-48-0	?-butyrolactone	**DL50 par voie orale:** =1 582 mg/kg (Rat) **CL50 par inhalation:** >5,1 ppmV 4 h
143-24-8	bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether	**DL50 par voie orale:** =3 850 mg/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:
Effet irritant sur la peau : légèrement irritant (Methode: Lapin OECD 404)*

Endommagement/irritation des yeux:
Effet irritant sur l'oeil: Provoque des lésions oculaires graves. (Methode: Lapin OECD 405)*

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
non sensibilisant. (LLNA, OECD 429)*

Mutagénicité sur les cellules germinales:
Mutagénicité in vitro: Test d'Ames négatif.*

Cancerogénité:
Notice explicative sur la cancérogénicité chez l'homme.

Toxicité pour la reproduction:
Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Risque possible d'altération de la fertilité. (Tetraethylene glycol dimethyl ethe)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:
Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux: Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.
Autres informations: *Par analogie

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:
Aucune information disponible.

Toxicité terrestre:
Aucune information disponible.

Effets dans les stations d´épuration:
Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:
Autres indications écologiques: Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:
Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.
Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 *	Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Code des déchets conditionnement:

15 01 10	Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

13.2. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN
négligeable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies
négligeable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport
négligeable
14.4. Groupe d'emballage
négligeable
14.5. Dangers pour l'environnement
négligeable
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
négligeable

Informations complémentaires:
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU
Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation
§ 5 MuSchRiV
§ 22 JArbSchG
§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:
1 - schwach wassergefährdend

Source:
Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement
Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes
Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données
Aucune donnée disponible

16.4. classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:
TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne
-
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
-
Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX, ESL3-WH

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre
Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
Réservé aux utilisateurs professionnels.
Usages déconseillés -

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV
Bell-Telephonelaan 2G
B-2440 Geel
Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:

GHS08
Danger pour la santé

GHS05
Corrosion

Mention d'avertissement: Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether; ?-butyrolactone

Consignes en cas de risques pour la santé	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence	Réaction
P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:
Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:
Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:
Aucun effet important ou danger critique.

Autres effets nocifs:
Aucun effet important ou danger critique.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 **N°CE:** 203-963-7 **Numéro d'enregistrement REACH:** 01-2119969946-13-0000	**bis(2-ethoxyethyl) ether** Skin Irrit. 2 **Attention** H315	45 – 55 Pds %
n°CAS: 96-48-0 **N°CE:** 202-509-5	**?-butyrolactone** Eye Dam. 1, STOT SE 3, Acute Tox. 4 **Danger** H302-H318-H336	< 20 Pds %
n°CAS: 143-24-8 **N°CE:** 205-594-7	**bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether** Repr. 1B **Danger** H360	10 – 20 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:
Veiller à un apport d'air frais.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire
Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié:

Eau en aérosol, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Extincteur à sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques. Utiliser une protection respiratoire adéquate

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Assurer une aération suffisante.

6.1.2. Équipes d'intervention

Aucune donnée disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres sections

Evacuation: voir paragraphe 13
Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants: Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant
Matières à éviter: Métal, Agent oxydant, Amines

Classe de stockage: 10 – Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:
impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Aucune donnée disponible

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether n°CAS: 143-24-8	22 mg/m³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:
Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau:
Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Protection respiratoire:
Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:
Protection corporelle: non indispensable.
Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide
Odeur: caractéristique
Couleur: blanc
Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	remarque
pH	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de fusion/point de congélation	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de congélation	*non déterminé*			
Point initial d’ébullition et intervalle d’ébullition	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition (°C):	*non déterminé*			
Point éclair	71 °C		DIN 51755 partie 1	
Vitesse d'évaporation	*non déterminé*			
Température d'ignition en °C	*non déterminé*			

paramètre		à °C	Méthode	remarque
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	0,3 – 16 Vol-%		gamma-Butyro-lactone	
Pression de la vapeur	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur	*non déterminé*			
Densité	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité apparente	*non déterminé*			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique	*non déterminé*			

9.2. Autres informations
Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter
Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles
Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux
Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
96-48-0	?-butyrolactone	**DL50 par voie orale:** =1 582 mg/kg (Rat) **CL50 par inhalation:** >5,1 ppmV 4 h
143-24-8	bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether	**DL50 par voie orale:** =3 850 mg/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:
Effet irritant sur la peau : non irritant. (Methode: Lapin OECD 404)*

Endommagement/irritation des yeux:
Effet irritant sur l'oeil: non irritant. (Methode: Lapin OECD 405)*

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
non sensibilisant. (LLNA, OECD 429)*

Mutagénicité sur les cellules germinales:
Mutagénicité in vitro: Test d'Ames négatif.*

Cancerogénité:
Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction:
Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Risque possible d'altération de la fertilité. (Tetraethylene glycol dimethyl ethe)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:
Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux: Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.
Autres informations: *Par analogie

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:
Aucune information disponible.

Toxicité terrestre:
Aucune information disponible.

Effets dans les stations d´épuration:
Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:
Autres indications écologiques: Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:
Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.
Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 *	Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Code des déchets conditionnement:

15 01 10	Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN
négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies
négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport
négligeable

14.4. Groupe d'emballage
négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement
négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
négligeable

Informations complémentaires:
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU
Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation
§ 5 MuSchRiV
§ 22 JArbSchG
§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:
1 - schwach wassergefährdend

Source:
Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement
Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes
Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données
Aucune donnée disponible

16.4. classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:
TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne
-
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
-
Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX, ESL3-MT

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre
Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
Réservé aux utilisateurs professionnels.
Usages déconseillés -

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV
Bell-Telephonelaan 2G
B-2440 Geel
Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:

GHS08
Danger pour la santé

GHS05
Corrosion

Mention d'avertissement: Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether; ?-butyrolactone

Consignes en cas de risques pour la santé	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence Réaction	
P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:
Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:
Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:
Aucun effet important ou danger critique.

Autres effets nocifs:
Aucun effet important ou danger critique.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 **N°CE:** 203-963-7 **Numéro d'enregistrement REACH:** 01-2119969946-13-0000	**bis(2-ethoxyethyl) ether** Skin Irrit. 2 **Attention** H315	65 – 75 Pds %
n°CAS: 143-24-8 **N°CE:** 205-594-7	**bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether** Repr. 1B **Danger** H360	10 – 20 Pds %
n°CAS: 96-48-0 **N°CE:** 202-509-5	**?-butyrolactone** Eye Dam. 1, STOT SE 3, Acute Tox. 4 **Danger** H302-H318-H336	5 – 15 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:
Veiller à un apport d'air frais.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire
Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction
Moyen d'extinction approprié:
Eau en aérosol, Dioxyde de carbone (CO_2), Mousse, Extincteur à sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers
Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques. Utiliser une protection respiratoire adéquate

5.4. Indications diverses
Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence
Mesures de précautions individuelles:
Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Assurer une aération suffisante.

6.1.2. Équipes d'intervention
Aucune donnée disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Pour le nettoyage:
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres sections
Evacuation: voir paragraphe 13
Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.5. Indications diverses
Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection
Précautions de manipulation:
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants: Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Demandes d'aires de stockage et de récipients:
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:
Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant
Matières à éviter: Métal, Agent oxydant, Amines

Classe de stockage: 10 – Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:
impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Aucune donnée disponible

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether n°CAS: 143-24-8	22 mg/m³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:
Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau:
Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Protection respiratoire:
Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:
Protection corporelle: non indispensable.
Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide
Couleur: argenté
Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	remarque
pH	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de fusion/point de congélation	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de congélation	*non déterminé*			
Point initial d’ébullition et intervalle d’ébullition	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	

paramètre		à °C	Méthode	remarque
Température de décomposition (°C):	*non déterminé*			
Point éclair	71 °C		DIN 51755 partie 1	
Vitesse d'évaporation	*non déterminé*			
Température d'ignition en °C	*non déterminé*			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	0,3 – 16 Vol-%		gamma-Butyrolactone	
Pression de la vapeur	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur	*non déterminé*			
Densité	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité apparente	*non déterminé*			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique	*non déterminé*			

9.2. Autres informations
Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter
Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles
Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux
Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
96-48-0	?-butyrolactone	**DL50 par voie orale:** =1 582 mg/kg (Rat) **CL50 par inhalation:** >5,1 ppmV 4 h
143-24-8	bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether	**DL50 par voie orale:** =3 850 mg/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:
Effet irritant sur la peau : non irritant. (Methode: Lapin OECD 404)*

Endommagement/irritation des yeux:
Effet irritant sur l'oeil: non irritant. (Methode: Lapin OECD 405)*

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
non sensibilisant. (LLNA, OECD 429)*

Mutagénicité sur les cellules germinales:
Mutagénicité in vitro: Test d'Ames négatif.*

Cancerogénité:
Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction:
Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Risque possible d'altération de la fertilité. (Tetraethylene glycol dimethyl ethe)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:
Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux: Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.
Autres informations: *Par analogie

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:
Aucune information disponible.

Toxicité terrestre:
Aucune information disponible.

Effets dans les stations d´épuration:
Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:
Autres indications écologiques: Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:
Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.
Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 *	Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Code des déchets conditionnement:

15 01 10	Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

13.2. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN
négligeable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies
négligeable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport
négligeable
14.4. Groupe d'emballage
négligeable
14.5. Dangers pour l'environnement
négligeable
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
négligeable

Informations complémentaires:
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU
Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation
§ 5 MuSchRiV
§ 22 JArbSchG
§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:
1 - schwach wassergefährdend

Source:
Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement
Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes
Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données
Aucune donnée disponible

16.4. classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:
TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne
-
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
-
Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX, ESL3-MG/ESL3-4MG

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre
Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
Réservé aux utilisateurs professionnels.
Usages déconseillés -

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV
Bell-Telephonelaan 2G
B-2440 Geel
Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:

GHS08
Danger pour la santé

GHS05
Corrosion

Mention d'avertissement: Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether; ?-butyrolactone

Consignes en cas de risques pour la santé	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence	Réaction
P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:
Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:
Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:
Aucun effet important ou danger critique.

Autres effets nocifs:
Aucun effet important ou danger critique.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 **N°CE:** 203-963-7 **Numéro d'enregistrement REACH:** 01-2119969946-13-0000	**bis(2-ethoxyethyl) ether** Skin Irrit. 2 **Attention** H315	55 – 65 Pds %
n°CAS: 96-48-0 **N°CE:** 202-509-5	**?-butyrolactone** Eye Dam. 1, STOT SE 3, Acute Tox. 4 **Danger** H302-H318-H336	< 20 Pds %
n°CAS: 143-24-8 **N°CE:** 205-594-7	**bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether** Repr. 1B **Danger** H360	10 – 20 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:
Veiller à un apport d'air frais.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire
Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié:

Eau en aérosol, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Extincteur à sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques. Utiliser une protection respiratoire adéquate

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Assurer une aération suffisante.

6.1.2. Équipes d'intervention

Aucune donnée disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres sections

Evacuation: voir paragraphe 13
Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants: Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant
Matières à éviter: Métal, Agent oxydant, Amines

Classe de stockage: 10 – Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:
impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Aucune donnée disponible

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether n°CAS: 143-24-8	22 mg/m³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:
Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau:
Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Protection respiratoire:
Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:
Protection corporelle: non indispensable.
Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide
Odeur: caractéristique
Couleur: rouge
Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	remarque
pH	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de fusion/point de congélation	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de congélation	*non déterminé*			
Point initial d’ébullition et intervalle d’ébullition	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition (°C):	*non déterminé*			
Point éclair	71 °C			
Vitesse d'évaporation	*non déterminé*			
Température d'ignition en °C	*non déterminé*			

paramètre		à °C	Méthode	remarque
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	0,3 – 16 Vol-%		gamma-Butyro-lactone	
Pression de la vapeur	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur	*non déterminé*			
Densité	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité apparente	*non déterminé*			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique	*non déterminé*			

9.2. Autres informations
Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter
Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles
Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux
Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
96-48-0	?-butyrolactone	**DL50 par voie orale:** =1 582 mg/kg (Rat) **CL50 par inhalation:** >5,1 ppmV 4 h
143-24-8	bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether	**DL50 par voie orale:** =3 850 mg/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:
Effet irritant sur la peau : non irritant. (Methode: Lapin OECD 404)*

Endommagement/irritation des yeux:
Effet irritant sur l'oeil: non irritant. (Methode: Lapin OECD 405)*

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
non sensibilisant. (LLNA, OECD 429)*

Mutagénicité sur les cellules germinales:
Mutagénicité in vitro: Test d'Ames négatif.*

Cancerogénité:
Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction:
Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Risque possible d'altération de la fertilité. (Tetraethylene glycol dimethyl ethe)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:
Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux: Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.
Autres informations: *Par analogie

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:
Aucune information disponible.

Toxicité terrestre:
Aucune information disponible.

Effets dans les stations d´épuration:
Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:
Autres indications écologiques: Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:
Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.
Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 *	Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Code des déchets conditionnement:

15 01 10	Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN
négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies
négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport
négligeable

14.4. Groupe d'emballage
négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement
négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
négligeable

Informations complémentaires:
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU
Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation
§ 5 MuSchRiV
§ 22 JArbSchG
§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:
1 - schwach wassergefährdend

Source:
Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement
Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes
Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données
Aucune donnée disponible

16.4. classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:
TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne
-
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
-
Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX, ESL3-MG/ESL3-4MG

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre
Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
Réservé aux utilisateurs professionnels.
Usages déconseillés -

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV
Bell-Telephonelaan 2G
B-2440 Geel
Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:

GHS08
Danger pour la santé

GHS05
Corrosion

Mention d'avertissement: Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether; ?-butyrolactone

Consignes en cas de risques pour la santé	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence	Réaction
P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:
Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:
Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:
Aucun effet important ou danger critique.

Autres effets nocifs:
Aucun effet important ou danger critique.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 **N°CE:** 203-963-7 **Numéro d'enregistrement REACH:** 01-2119969946-13-0000	**bis(2-ethoxyethyl) ether** Skin Irrit. 2 **Attention** H315	55 – 65 Pds %
n°CAS: 96-48-0 **N°CE:** 202-509-5	**?-butyrolactone** Eye Dam. 1, STOT SE 3, Acute Tox. 4 **Danger** H302-H318-H336	< 20 Pds %
n°CAS: 143-24-8 **N°CE:** 205-594-7	**bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether** Repr. 1B **Danger** H360	10 – 20 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:
Veiller à un apport d'air frais.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire
Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié:

Eau en aérosol, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Extincteur à sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques. Utiliser une protection respiratoire adéquate

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence

Mesures de précautions individuelles:

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Assurer une aération suffisante.

6.1.2. Équipes d'intervention

Aucune donnée disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres sections

Evacuation: voir paragraphe 13
Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants: Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant
Matières à éviter: Métal, Agent oxydant, Amines

Classe de stockage: 10 – Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:
impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Aucune donnée disponible

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether n°CAS: 143-24-8	22 mg/m³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:
Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau:
Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Protection respiratoire:
Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:
Protection corporelle: non indispensable.
Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide
Odeur: caractéristique
Couleur: rouge
Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	remarque
pH	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de fusion/point de congélation	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de congélation	*non déterminé*			
Point initial d’ébullition et intervalle d’ébullition	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Température de décomposition (°C):	*non déterminé*			
Point éclair	71 °C			
Vitesse d'évaporation	*non déterminé*			
Température d'ignition en °C	*non déterminé*			

paramètre		à °C	Méthode	remarque
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	0,3 – 16 Vol-%		gamma-Butyro-lactone	
Pression de la vapeur	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur	*non déterminé*			
Densité	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité apparente	*non déterminé*			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique	*non déterminé*			

9.2. Autres informations
Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter
Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles
Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux
Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
96-48-0	?-butyrolactone	**DL50 par voie orale:** =1 582 mg/kg (Rat) **CL50 par inhalation:** >5,1 ppmV 4 h
143-24-8	bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether	**DL50 par voie orale:** =3 850 mg/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:
Effet irritant sur la peau : non irritant. (Methode: Lapin OECD 404)*

Endommagement/irritation des yeux:
Effet irritant sur l'oeil: non irritant. (Methode: Lapin OECD 405)*

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
non sensibilisant. (LLNA, OECD 429)*

Mutagénicité sur les cellules germinales:
Mutagénicité in vitro: Test d'Ames négatif.*

Cancerogénité:
Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction:
Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Risque possible d'altération de la fertilité. (Tetraethylene glycol dimethyl ethe)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:
Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux: Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.
Autres informations: *Par analogie

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:
Aucune information disponible.

Toxicité terrestre:
Aucune information disponible.

Effets dans les stations d´épuration:
Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:
Autres indications écologiques: Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:
Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.
Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 *	Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Code des déchets conditionnement:

15 01 10	Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN
négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies
négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport
négligeable

14.4. Groupe d'emballage
négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement
négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
négligeable

Informations complémentaires:
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU
Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation
§ 5 MuSchRiV
§ 22 JArbSchG
§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:
1 - schwach wassergefährdend

Source:
Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement
Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes
Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données
Aucune donnée disponible

16.4. classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:
TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne
-
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
-
Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX, ESL3-LM/ESL3-4LM

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre
Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
Réservé aux utilisateurs professionnels.
Usages déconseillés -

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV
Bell-Telephonelaan 2G
B-2440 Geel
Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:

GHS08
Danger pour la santé

GHS05
Corrosion

Mention d'avertissement: Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether; ?-butyrolactone

Consignes en cas de risques pour la santé	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence Réaction	
P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:
Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:
Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:
Aucun effet important ou danger critique.

Autres effets nocifs:
Aucun effet important ou danger critique.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 **N°CE:** 203-963-7 **Numéro d'enregistrement REACH:** 01-2119969946-13-0000	**bis(2-ethoxyethyl) ether** Skin Irrit. 2 **Attention** H315	55 – 65 Pds %
n°CAS: 96-48-0 **N°CE:** 202-509-5	**?-butyrolactone** Eye Dam. 1, STOT SE 3, Acute Tox. 4 **Danger** H302-H318-H336	< 20 Pds %
n°CAS: 143-24-8 **N°CE:** 205-594-7	**bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether** Repr. 1B **Danger** H360	10 – 20 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:
Veiller à un apport d'air frais.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire
Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction
Moyen d'extinction approprié:
Eau en aérosol, Dioxyde de carbone (CO_2), Mousse, Extincteur à sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers
Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques. Utiliser une protection respiratoire adéquate

5.4. Indications diverses
Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence
Mesures de précautions individuelles:
Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Assurer une aération suffisante.

6.1.2. Équipes d'intervention
Aucune donnée disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Pour le nettoyage:
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres sections
Evacuation: voir paragraphe 13
Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.5. Indications diverses
Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection
Précautions de manipulation:
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants: Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Demandes d'aires de stockage et de récipients:
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:
Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant
Matières à éviter: Métal, Agent oxydant, Amines

Classe de stockage: 10 – Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:
impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Aucune donnée disponible

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether n°CAS: 143-24-8	22 mg/m³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:
Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau:
: Protection des mains: non indispensable.

Protection respiratoire:
Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:
Protection corporelle: non indispensable.
Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide
Couleur: rouge
Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	remarque
pH	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de fusion/point de congélation	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de congélation	*non déterminé*			
Point initial d’ébullition et intervalle d’ébullition	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	

paramètre		à °C	Méthode	remarque
Température de décomposition (°C):	*non déterminé*			
Point éclair	71 °C			
Vitesse d'évaporation	*non déterminé*			
Température d'ignition en °C	*non déterminé*			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	0,3 – 16 Vol-%		gamma-Butyro-lactone	
Pression de la vapeur	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur	*non déterminé*			
Densité	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité apparente	*non déterminé*			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement solu-ble			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique	*non déterminé*			

9.2. Autres informations
Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter
Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles
Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux
Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
96-48-0	?-butyrolactone	**DL50 par voie orale:** =1 582 mg/kg (Rat) **CL50 par inhalation:** >5,1 ppmV 4 h
143-24-8	bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether	**DL50 par voie orale:** =3 850 mg/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:
Effet irritant sur la peau : non irritant. (Methode: Lapin OECD 404)*

Endommagement/irritation des yeux:
Effet irritant sur l'oeil: non irritant. (Methode: Lapin OECD 405)*

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
non sensibilisant. (LLNA, OECD 429)*

Mutagénicité sur les cellules germinales:
Mutagénicité in vitro: Test d'Ames négatif.*

Cancerogénité:
Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction:
Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Risque possible d'altération de la fertilité. (Tetraethylene glycol dimethyl ethe)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:
Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux: Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.
Autres informations: *Par analogie

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:
Aucune information disponible.

Toxicité terrestre:
Aucune information disponible.

Effets dans les stations d´épuration:
Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:
Autres indications écologiques: Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:
Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.
Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 *	Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Code des déchets conditionnement:

15 01 10	Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

13.2. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN
négligeable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies
négligeable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport
négligeable
14.4. Groupe d'emballage
négligeable
14.5. Dangers pour l'environnement
négligeable
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
négligeable

Informations complémentaires:
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU
Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation
§ 5 MuSchRiV
§ 22 JArbSchG
§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:
1 - schwach wassergefährdend

Source:
Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement
Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes
Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données
Aucune donnée disponible

16.4. classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:
TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne
-
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
--
Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX, ESL3-LC/ESL3-4LC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre
Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
Réservé aux utilisateurs professionnels.
Usages déconseillés -

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV
Bell-Telephonelaan 2G
B-2440 Geel
Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:

GHS08
Danger pour la santé

GHS05
Corrosion

Mention d'avertissement: Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether; ?-butyrolactone

Consignes en cas de risques pour la santé	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence Réaction	
P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:
Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:
Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:
Aucun effet important ou danger critique.

Autres effets nocifs:
Aucun effet important ou danger critique.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 **N°CE:** 203-963-7 **Numéro d'enregistrement REACH:** 01-2119969946-13-0000	**bis(2-ethoxyethyl) ether** Skin Irrit. 2 **Attention** H315	55 – 65 Pds %
n°CAS: 96-48-0 **N°CE:** 202-509-5	**?-butyrolactone** Eye Dam. 1, STOT SE 3, Acute Tox. 4 **Danger** H302-H318-H336	< 20 Pds %
n°CAS: 143-24-8 **N°CE:** 205-594-7	**bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether** Repr. 1B **Danger** H360	10 – 20 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:
Veiller à un apport d'air frais.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire
Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction
Moyen d'extinction approprié:
Eau en aérosol, Dioxyde de carbone (CO_2), Mousse, Extincteur à sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers
Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques. Utiliser une protection respiratoire adéquate

5.4. Indications diverses
Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence
Mesures de précautions individuelles:
Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Assurer une aération suffisante.

6.1.2. Équipes d'intervention
Aucune donnée disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Pour le nettoyage:
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres sections
Evacuation: voir paragraphe 13
Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.5. Indications diverses
Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection
Précautions de manipulation:
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants: Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Demandes d'aires de stockage et de récipients:
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:
Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant
Matières à éviter: Métal, Agent oxydant, Amines

Classe de stockage: 10 – Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:
impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Aucune donnée disponible

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether n°CAS: 143-24-8	22 mg/m³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:
Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau:
Protection des mains: Protection des mains: non indispensable.

Protection respiratoire:
Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:
Protection corporelle: non indispensable.
Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide
Couleur: bleu
Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	remarque
pH	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de fusion/point de congélation	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de congélation	*non déterminé*			
Point initial d’ébullition et intervalle d’ébullition	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	

paramètre		à °C	Méthode	remarque
Température de décomposition (°C):	*non déterminé*			
Point éclair	71 °C			
Vitesse d'évaporation	*non déterminé*			
Température d'ignition en °C	*non déterminé*			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	0,3 – 16 Vol-%		gamma-Butyro-lactone	
Pression de la vapeur	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur	*non déterminé*			
Densité	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité apparente	*non déterminé*			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement solu-ble			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique	*non déterminé*			

9.2. Autres informations
Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter
Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles
Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux
Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
96-48-0	?-butyrolactone	**DL50 par voie orale:** =1 582 mg/kg (Rat) **CL50 par inhalation:** >5,1 ppmV 4 h
143-24-8	bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether	**DL50 par voie orale:** =3 850 mg/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:
Effet irritant sur la peau : non irritant. (Methode: Lapin OECD 404)*

Endommagement/irritation des yeux:
Effet irritant sur l'oeil: non irritant. (Methode: Lapin OECD 405)*

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
non sensibilisant. (LLNA, OECD 429)*

Mutagénicité sur les cellules germinales:
Mutagénicité in vitro: Test d'Ames négatif.*

Cancerogénité:
Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction:
Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Risque possible d'altération de la fertilité. (Tetraethylene glycol dimethyl ethe)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:
Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux: Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.
Autres informations: *Par analogie

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:
Aucune information disponible.

Toxicité terrestre:
Aucune information disponible.

Effets dans les stations d´épuration:
Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:
Autres indications écologiques: Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:
Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.
Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 *	Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Code des déchets conditionnement:

15 01 10	Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

13.2. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN
négligeable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies
négligeable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport
négligeable
14.4. Groupe d'emballage
négligeable
14.5. Dangers pour l'environnement
négligeable
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
négligeable

Informations complémentaires:
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU
Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation
§ 5 MuSchRiV
§ 22 JArbSchG
§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:
1 - schwach wassergefährdend

Source:
Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement
Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes
Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données
Aucune donnée disponible

16.4. classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:
TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne
-
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
-
Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

ECO-SOL MAX, ESL3-CY/ESL3-4CY

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

impression par jet d'encre
Utilisations identifiées: impression par jet d'encre
Réservé aux utilisateurs professionnels.
Usages déconseillés -

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Roland DG Benelux NV
Bell-Telephonelaan 2G
B-2440 Geel
Belgium

Téléphone: +32 14 57 59 11

E-mail: info@rolanddg.be

Site web: www.rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

E-mail (personne compétente): info@rolanddg.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: +49 228 19240 (Giftnotruf Bonn) , +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

24h: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons Belge - Belgisch Antigifcentrum, BE), +33 1 40 05 48 48 (centre antipoison et de toxicovigilance, Paris, FR), +32 14 57 59 11 (Roland DG Benelux NV) (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:

GHS08
Danger pour la santé

GHS05
Corrosion

Mention d'avertissement: Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether; ?-butyrolactone

Consignes en cas de risques pour la santé	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence Réaction	
P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:
Ce matériau est combustible, mais pas facilement inflammable.

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles:
Aucun effet important ou danger critique.

Effets nocifs possibles sur l'environnement:
Aucun effet important ou danger critique.

Autres effets nocifs:
Aucun effet important ou danger critique.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 112-36-7 **N°CE:** 203-963-7 **Numéro d'enregistrement REACH:** 01-2119969946-13-0000	**bis(2-ethoxyethyl) ether** Skin Irrit. 2 **Attention** H315	55 – 65 Pds %
n°CAS: 96-48-0 **N°CE:** 202-509-5	**?-butyrolactone** Eye Dam. 1, STOT SE 3, Acute Tox. 4 **Danger** H302-H318-H336	< 20 Pds %
n°CAS: 143-24-8 **N°CE:** 205-594-7	**bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether** Repr. 1B **Danger** H360	10 – 20 Pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation:
Veiller à un apport d'air frais.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire
Consulter aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau:
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux:
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
NE PAS faire vomir. Consulter aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune donnée disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction
Moyen d'extinction approprié:
Eau en aérosol, Dioxyde de carbone (CO_2), Mousse, Extincteur à sec,

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers
Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques. Utiliser une protection respiratoire adéquate

5.4. Indications diverses
Aucune donnée disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Personnel non formé pour les cas d'urgence
Mesures de précautions individuelles:
Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.
Assurer une aération suffisante.

6.1.2. Équipes d'intervention
Aucune donnée disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Pour le nettoyage:
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres sections
Evacuation: voir paragraphe 13
Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.5. Indications diverses
Aucune donnée disponible

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection
Précautions de manipulation:
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants: Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Mesures de protection incendie:
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Demandes d'aires de stockage et de récipients:
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Conditions à éviter: Protéger du rayonnement solaire.
Protéger contre: Gel, Forte chaleur

Informations sur l'entreposage commun:
Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant
Matières à éviter: Métal, Agent oxydant, Amines

Classe de stockage: 10 – Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:
impression par jet d'encre

SECTION 8: Contrôles de l’exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Aucune donnée disponible

8.1.2. valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether n°CAS: 143-24-8	22 mg/m³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Dispositifs techniques appropriés de commande

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:
Protection oculaire: non indispensable.

Protection de la peau:
Protection des mains: non indispensable.

Protection respiratoire:
Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, aspiration insuffisante.

Autres mesures de protection:
Protection corporelle: non indispensable.
Mesures générales de protection et d'hygiène: Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide
Couleur: bleu
Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: non déterminé

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	remarque
pH	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de fusion/point de congélation	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Point de congélation	*non déterminé*			
Point initial d’ébullition et intervalle d’ébullition	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	

paramètre		à °C	Méthode	remarque
Température de décomposition (°C):	*non déterminé*			
Point éclair	71 °C			
Vitesse d'évaporation	*non déterminé*			
Température d'ignition en °C	*non déterminé*			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	0,3 – 16 Vol-%			estimé
Pression de la vapeur	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur	*non déterminé*			
Densité	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Densité apparente	*non déterminé*			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique	*non déterminé*		Aucune donnée disponible	
Viscosité, cinématique	*non déterminé*			

9.2. Autres informations
Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.2. Stabilité chimique
Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter
Gel, Forte chaleur

10.5. Matières incompatibles
Agent oxydant

10.6. Produits de décomposition dangereux
Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
96-48-0	?-butyrolactone	**DL50 par voie orale:** =1 582 mg/kg (Rat) **CL50 par inhalation:** >5,1 ppmV 4 h
143-24-8	bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl) ether	**DL50 par voie orale:** =3 850 mg/kg (Rat)

Toxicité orale aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité dermique aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:
Effet irritant sur la peau : non irritant. (Methode: Lapin OECD 404)*

Endommagement/irritation des yeux:
Effet irritant sur l'oeil: non irritant. (Methode: Lapin OECD 405)*

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
non sensibilisant. (LLNA, OECD 429)*

Mutagénicité sur les cellules germinales:
Mutagénicité in vitro: Test d'Ames négatif.*

Cancerogénité:
Aucune indication quant à la carcinogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction:
Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Risque possible d'altération de la fertilité. (Tetraethylene glycol dimethyl ethe)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:
Pas de données disponibles pour le mélange.

Danger par aspiration:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:
Symptômes spécifiques lors des tests sur les animaux: Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.
Autres informations: *Par analogie

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:
Aucune information disponible.

Toxicité terrestre:
Aucune information disponible.

Effets dans les stations d´épuration:
Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:
Autres indications écologiques: Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:
Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.
Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.
Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 03 17 *	Déchets de toner d'impression contenant des substances dangereuses

*: soumis à une documentation

Code des déchets conditionnement:

15 01 10	Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

13.2. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN
négligeable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies
négligeable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport
négligeable
14.4. Groupe d'emballage
négligeable
14.5. Dangers pour l'environnement
négligeable
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
négligeable

Informations complémentaires:
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU
Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

[DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation
§ 5 MuSchRiV
§ 22 JArbSchG
§ 4 MuSchRiV

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:
1 - schwach wassergefährdend

Source:
Auto-classification

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3. Informations complémentaires
Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement
Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes
Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

16.3. Références littéraires et sources importantes des données
Aucune donnée disponible

16.4. classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée *(Skin Irrit. 2)*	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire *(Eye Dam. 1)*	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	
Toxicité pour la reproduction *(Repr. 1B)*	H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Cette FDS a été préparée sur la base des données visées à l'article 1 et responsable de cette entreprise FS préparée par:
TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Département des services environnementaux
Westend Straße 199
80686 Munich - Allemagne
-
Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
-
Importateur/Représentant exclusif :
Roland DG Benelux NV

Producteur:
Roland DG Corporation
1-6-4 Shinmiyakoda, Kita-ku, Hamamatsu-shi,
Shizuoka-ken, 431-2103
JAPAN
Telefon: + 81-53-484-1224
Telefax: + 81-53-484-1226